

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

Séance du 29 avril 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire.
Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 AVRIL 2015

Le compte rendu du 3 avril est approuvé à l'unanimité.

II – ACQUISITION DE PHOTOCOPIEURS

M. le Maire indique que 5 sociétés ont été consultées et ont présenté une offre pour 3 photocopieurs, et 4 en ont fait une pour un photocopieur en libre service à la Mairie. Le Conseil municipal, à l'unanimité, a retenu l'offre de la société Elan, mieux disante, pour la fourniture des 4 photocopieurs qui inclue la maintenance pendant une durée de 6 ans.

Un photocopieur en libre service à 20 centimes la copie, sera installé fin mai dans l'entrée de la Mairie.

III – DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le Conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention, décide de solliciter de l'Etat, l'attribution d'une subvention au titre de la DETR pour la réfection de la toiture de la salle Henri BARON et la construction d'un préau à l'école maternelle. Ce dernier ne sera réalisé que si la subvention est obtenue.

IV – PYLÔNE TÉLÉPHONIE FREE MOBILE

La société FREE mobile souhaite implanter un pylône de téléphonie mobile 4G en fonds de la zone des Gambades. Le Conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention, donne un accord de principe pour cette implantation.

V – PROJET DE CONVENTION ASN FOOTBALL

Le Conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention, autorise M. le Maire à signer la convention d'utilisation des équipements sportifs du stade Hubert TURAUD avec le président de l'A S N Football.

VI – PROJET DE CONVENTION CLÉ BORNE CAMPING CAR

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer une convention avec les restaurants du Courrier et l'Escapade d'Henri IV pour la mise à disposition de la clef de la borne de l'aire de camping car.

VII – MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le changement de statut du SIVOM qui devient « SIVOM de l'ancien canton de NEUILLY LE REAL ».

VIII – TRAVAUX ROUTE DE BESSAY

M. BAUDOIN indique que les travaux d'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et d'éclairage public débuteront en juin et dureront 6 mois. Les travaux d'aménagement commenceront en septembre pour se terminer en mars 2016. Le Conseil départemental réalisera l'enrobé au printemps 2016. Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis de pose de 15 candélabres pour un montant à la charge de la commune de 23 227 €.

QUESTIONS DIVERSES

M. BAUDOIN indique que l'enduit bi-couche rue des Sapins a été réalisé, que le Conseil départemental doit refaire l'enrobé de la Grand rue le mercredi 13 mai, et que la commission des travaux a étudié la mise en place d'une table de tennis de table dans l'espace Valty.

Mme GUITTON invite les membres de la commission « jeunesse et vie scolaire » à assister à la réunion du comité de pilotage pour l'élaboration du PEDT.

Mme DE CHACATON signale la présence d'une flaqué d'eau sur le trottoir au 8 Grand rue.

M. BAUDOIN lui répond qu'un apport de sable est régulièrement effectué par les employés communaux.

Elle indique qu'un tilleul, place de la Mairie est mort. M. GONNOT lui répond qu'il sera bientôt enlevé.

M. CHABERT demande si un repas de substitution est prévu à la cantine pour les enfants qui n'aiment pas certains aliments. Mme GUITTON lui répond que non.

Mme LASSEIGNE signale que de plus en plus de parents se garent ou s'arrêtent devant le portail de l'école le matin pour déposer leur enfant, mettant ainsi les autres enfants en danger.

Un rappel à l'ordre sera effectué.

M. PRONCHERY demande qu'un panneau soit mis en place pour que les joueurs tapent leurs chaussures sur le muret prévu à cet effet et non sur le mur des vestiaires.

M. GALLAUD indique que le président de l'ASN pétanque demande qu'une prise électrique soit réparée. Il souhaiterait également que la toiture de la buvette soit isolée.

La séance est levée à 23h00.



Le 6 mai 2015

Le Maire,
Lucien GONNOT